

> Téléphérique du Salève - gare haute, le 5 juin 2025

> Un Projet d'agglomération 5 à la hauteur des défis du Grand Genève

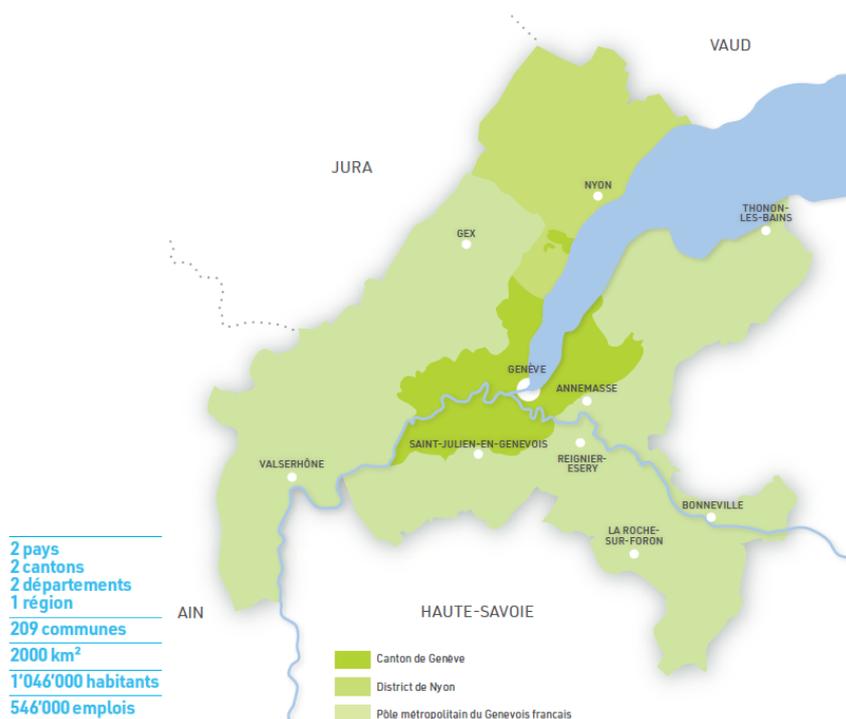
SOMMAIRE

1. Comprendre le Grand Genève
2. Historique et subventions fédérales des 4 Projets d'agglomération précédents
3. Plusieurs mesures du Projet d'agglomération 4 (2021) en cours de réalisation
4. Mesures du Projet d'agglomération 5
5. Cartographie des mesures du Projet d'agglomération 5 : quelles communes concernées ?

1. Comprendre le Grand Genève

Réunis depuis 2004 par une vision commune du territoire transfrontalier, et depuis 2013 sous la forme d'un Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), les partenaires du Grand Genève¹ s'engagent à mettre en œuvre des projets en matière d'urbanisation, de transports et d'environnement-paysage pour améliorer le quotidien des habitants.

Métropole transfrontalière accueillant plus d'un million d'habitants (209 communes), le Grand Genève est l'une des 43 agglomérations suisses ou transfrontalières à pouvoir candidater tous les 4 ans à l'appel à projet réalisé par la Confédération suisse dans le cadre du Programme en faveur du trafic d'agglomération.



Cette coopération transfrontalière est unique en Europe, et a par ailleurs permis de réaliser ou de faire émerger des réalisations exemplaires :

- le RER Léman Express : réseau binational, 80'000 usagers par jour, dont 30% pour les déplacements transfrontaliers (60% CH-CH ; 10% FR-FR) ;
- la voie verte d'agglomération : 5'500 usagers/jour comptés à la frontière en octobre 2023, permet de relier l'agglomération d'Annemasse au coeur de l'agglomération ;
- l'extension du tramway 17 vers Annemasse : 11'000 usagers/jour en moyenne, 18'000 usagers/jour attendus après la seconde extension vers le futur parking relais Aubrac ;
- de nouvelles extensions de tramways vers Saint-Julien-en-Genevois et Ferney-Voltaire sont attendues d'ici 2030.

Le Grand Genève s'est doté d'une nouvelle Vision à 2050 en juillet 2024 : la Vision territoriale transfrontalière. Il s'agit de concilier accueil de la croissance (+1.7% par an depuis 1990), qualité de vie et transition écologique. Selon les projections démographiques, le territoire du Grand Genève pourrait devoir accueillir entre 190'000 et 445'000 habitants en plus d'ici 2050.

¹ - Cantons de Genève et de Vaud, Ville de Genève, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, Pôle métropolitain du Genevois français et Région de Nyon

2. Historique et subventions fédérales des 4 Projets d'agglomération précédents

Qu'est ce qu'un Projet d'agglomération ?

À travers le Programme en faveur du trafic d'agglomération (PTA), la Confédération suisse contribue au financement de projets relatifs aux transports dans les villes et les agglomérations. La sélection des projets cofinancés s'effectue sur la base d'un appel à projet quadriennal, appelé « Projet d'agglomération », auquel le Grand Genève participe depuis 2007.



[Visionner la vidéo](#)

140 mesures cofinancées depuis 2007

Le Grand Genève a répondu à 5 Projets d'agglomération : 1^{ère} génération (2007), 2^{ème} génération (2012), 3^{ème} génération (2016), 4^{ème} génération (2021). Le 5^{ème} Projet d'agglomération sera remis à la Confédération le 26 juin 2025.

Depuis 2007, 140 mesures représentant 1.6 milliards de francs suisses d'investissements publics ont été cofinancées par la Confédération. Ce sont ainsi 624 millions de francs (dont 213,6 MF déjà perçus, soit 34%) de subventions fédérales qui ont été apportées au territoire grâce aux 4 projets d'agglomération successifs, déposés en 2007, 2012, 2016 et 2021.

Répartition des mesures par territoire :

- > **Genève** : 94 mesures concernées, 425.9 MF de subvention fédérale attribuée pour les 4 Projets d'agglomération, dont 145 MF perçus soit 34 % ;
- > **Vaud** : 18 mesures concernées, 73.3 MF de subvention fédérale attribuée pour les 4 Projets d'agglomération, dont 17.8 MF perçus soit 24.3 % ;
- > **France** : 28 mesures concernées, 124.9 MF de subvention fédérale attribuée pour les 4 Projets d'agglomération, dont 50.82 MF perçus soit 40.7 %.

Tenant compte des plannings de réalisation exigés par la Confédération, d'ici fin 2025 :

- la totalité des mesures du Projet d'agglomération 1 (2007) sera soit réalisée, soit en travaux pour les dernières d'entre-elles ;
- près de 45% (en montant) des mesures du Projet d'agglomération 2 (2012) seront en travaux ;
- 85% (en montant) des mesures du Projet d'agglomération 3 (2016) seront en travaux ;
- 40% (en montant) des mesures du Projet d'agglomération 4 (2021) seront en travaux (voir précisions page 5).

- > **Le Projet d'agglomération 1** a financé notamment le prolongement du tramway Genève – Annemasse (phase 1), la mise en fonction du bus à haut niveau de service d'Annemasse Agglomération, ainsi que la création des espaces publics autour des nouvelles gares Léman Express et des axes tram.



1. Espaces publics autour de la gare de Champel
2. Prolongement du tramway vers Annemasse

- > **Le Projet d'agglomération 2** a soutenu notamment la poursuite de l'extension du réseau de tramways vers Saint-Julien-en-Genevois et de bus à haut niveau de service vers Gex, et la consolidation de la voie verte d'agglomération.



1. Aménagement de la route suisse RC1 entre Mies et Founex
2. Aménagement d'un bus à haut niveau de service (BHNS) à Ferney-Voltaire

- > **Le Projet d'agglomération 3** accompagne en particulier des interfaces multimodales autour des gares du Léman Express, des mesures en faveur des modes doux (vélo, marche), le tramway Nations – Grand Saconnex ou le bus à haut niveau de service vers Vernier.



1. Espaces publics et P+R du pôle d'échange multimodal de Thonon-les-Bains
2. Electrification de la ligne de bus TOSA Carouge - aéroport

- > **Le Projet d'agglomération 4** a permis deux nouvelles extensions de tramways transfrontaliers : Nations (Grand-Saconnex) - Ferney-Voltaire (début des travaux septembre 2025) et Parc Montessuit - Perrier-Aubrac (Annemasse), ainsi que la première étape de réaménagement des espaces publics de la gare Cornavin.



1. Réaménagement de rues à Carouge en faveur des modes doux et transports publics
2. Voie verte Genève - Bernex (Avant-Projet 2024)

3. Plusieurs mesures du Projet d'agglomération 4 (2021) en cours de réalisation

Plusieurs mesures du Projet d'agglomération 4 (2021) sont en cours de réalisation (pour un total de 40% en montant à fin 2025), en particulier :

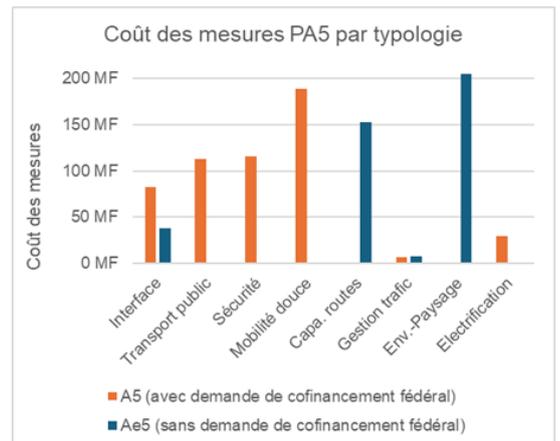
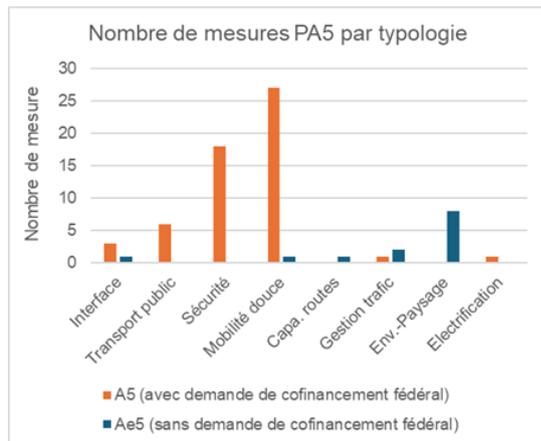
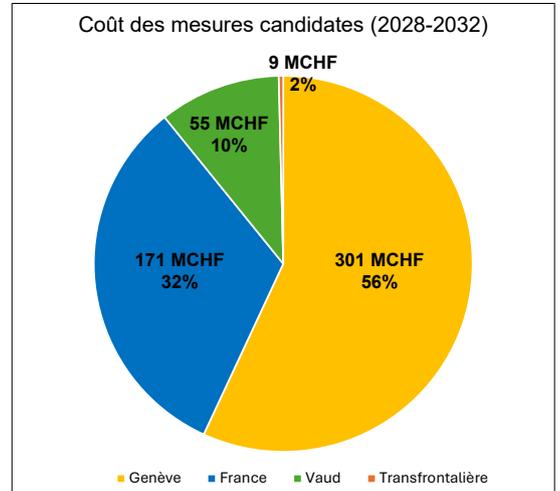
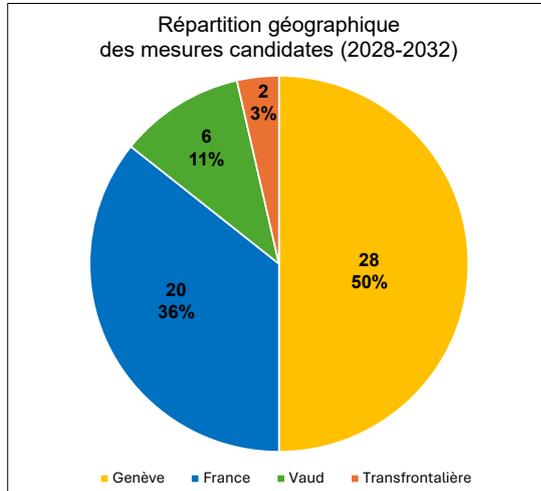
- Les travaux de la prolongation (phase 2) du tramway Genève – Annemasse, lancés en 2023, seront finalisés pour 2026 avec la création de 3 stations supplémentaires. La soudure du 1er rail a été réalisée en février 2025. Mis en service en décembre 2019, le tramway Genève–Annemasse a connu un succès immédiat, qui ne se dément pas depuis : plus de 11'000 voyageurs l'empruntent chaque jour.
- Le réaménagement de la rue du Collège, rue des Moraines et rue de la Fontenette à Carouge, en faveur des modes doux, des transports publics et de la qualité de vie en ville.
- Le Bus à haut niveau de service entre Annemasse et Bonne, desservant 4 communes avec 15 stations, pour 8,5 km.



Les travaux de prolongement du tram Genève - Annemasse ont débuté en 2023. Photo : février 2025, soudure du 1er rail à Annemasse, avenue Henri Barbusse. © Hemelka

4. Mesures du Projet d'agglomération 5

Pour la période 2028 – 2032, le Grand Genève sollicite un cofinancement fédéral pour 56 mesures de transport public, d'interface multimodale, de mobilité douce et de réaménagement de l'espace routier, pour un total de 536 millions de francs.



	Nom de la mesure	Type de mesure	Territoire	Montant
MESURE PHARE	Construction de la nouvelle interface multimodale de l'aéroport international de Genève	Interface multimodale	Genève	57.9 MF
	Aménagement d'un axe BHNS entre St-Genis-Pouilly et Meyrin intégrant le réaménagement multimodal du carrefour Porte de France	Transport Public route	France	27.3 MF
	Construction d'une nouvelle interface multimodale à Porte de France en lien avec l'aménagement de l'axe BHNS entre St-Genis-Pouilly et Meyrin	Interface multimodale	France	24.4 MF
MESURE STRUCTURANTE	Création d'aménagements et de rabattements MD sur la RC 11 entre Crassier et Eysins	Mobilité douce	Vaud	9.7 MF
	Requalification de la route Suisse (4e étape) : tronçon Perroy (hors localité)	Sécurité de l'espace routier	Vaud	9.1 MF
	Aménagement d'un axe fort vélo entre Genève et Versoix en complément de la voie verte Genève-Versoix sur domaine public cantonal	Mobilité douce	Genève	22.4 MF
	Première étape pour la priorisation des transports publics sur la RD1201, en rabattement sur le tramway Saint-Julien – Genève	Transport Public route	France	24.1 MF
	Priorisation des transports publics sur voiries et aménagements d'interfaces multimodales transports publics - modes doux sur l'axe 1005 Thonon-Genève	Transport Public route	France	13.6 MF
	Aménagement d'un axe fort vélo entre Genève et St-Genis-Pouilly (tronçon Genève – Meyrin) en complément de la voie verte d'agglomération	Mobilité douce	Genève	22.3 MF
	Aménagement d'un axe fort vélo transfrontalier entre Genève et Reignier passant par la douane de Thônex-Vallard	Mobilité douce	Transfrontalier	8.7 MF
	Création d'une liaison MD entre Vich et Gland	Mobilité douce	Vaud	4.9 MF
	Requalification de la route de Suisse (5e étape) : tronçon Rolle (en localité), et route de Gilly	Sécurité de l'espace routier	Vaud	7.4 MF
	Création d'aménagements cyclables sur la RC24 entre Nyon et Duillier	Mobilité douce	Vaud	21.8 MF
MESURE PACA	Aménagements pour les MD sur la route de l'Etraz tronçon Biolay - Mies	Mobilité douce	Genève	7.0 MF
	Continuités et rabattements cyclables sur l'axe 1005 Thonon-Genève	Mobilité douce	France	17.6 MF
	Première étape de requalification de l'avenue de la Praille et de création des espaces publics du quartier de l'Etoile (PAV)	Sécurité de l'espace routier	Genève	10.2 MF
	Réaménagement multimodal et des espaces publics de la rue J.-Grosselin et du boulevard des Promenades (PAV): première étape	Sécurité de l'espace routier	Genève	15.5 MF
	Électrification de la flotte des Transports publics genevois (TPG)	Électrification	Genève	29.4 MF
	Aménagement de 50 Pôles de Mobilité sur le territoire du Grand Genève	Interface multimodale	Genève	0.4 MF
	Amélioration de la gestion du trafic pour les TP et MD en accompagnement de l'extension de la zone 2 LMCE	Gestion du trafic	Genève	10.0 MF
	Réaménagement de la place des Deux-Églises et de la rue des Bossons entre la Place des Deux-Églises et l'avenue du Gros-Chêne	Sécurité de l'espace routier	Genève	8.2 MF
	Aménagements pour la desserte TP et MD de la nouvelle zone industrielle des Rouettes	Transport Public route	Genève	2.6 MF
	Réaménagement du Pont de Lancy en faveur des TP et MD sur l'itinéraire de la ceinture urbaine, préfigurant un tram tangentiel et un axe fort vélo	Transport public route	Genève	32.8 MF
	Amélioration de l'itinéraire MD et des aménagements paysagers le long de la route de St-Julien entre Lancy-Bachet et Grange-Collomb	Mobilité douce	Genève	10.3 MF
	Réaménagement de la route de Chêne entre le chemin de Grange-Canal et le chemin de la Montagne	Sécurité de l'espace routier	Genève	21.9 MF
	Mise en site propre de la ligne 6 de la TAC et prolongement transfrontalier au P+R Sous-Moulin à Thônex	Transport Public sur route	France	12.8 MF
	Rabattement modes doux vers les interfaces multimodales de Bonneville : création de perméabilités sous le réseau ferré et sur l'Arve	Mobilité douce	France	9.9 MF
	17 petites mesures de moins de 5 MF dans un « Paquet forfaitaire Mobilité douce »	Mobilité douce	Grand Genève	52.5 MF
	12 petites mesures de moins de 5 MF dans un « Paquet forfaitaire Valorisation / Sécurité de l'espace routier »	Sécurité de l'espace routier	Grand Genève	43.0 MF

Le Grand Genève sollicite un cofinancement fédéral pour un total de 56 mesures (dont 2 « paquets de mesures », voir 2 dernières lignes) de transport public, d'interface multimodale, de mobilité douce et de réaménagement de l'espace routier, pour un total de 536 millions de francs.

5. Cartographie des mesures du Projet d'agglomération 5 : quelles communes concernées ?

Mesures des Projets d'agglomération du Grand Genève avec demande de cofinancement

TYPES DE MESURE

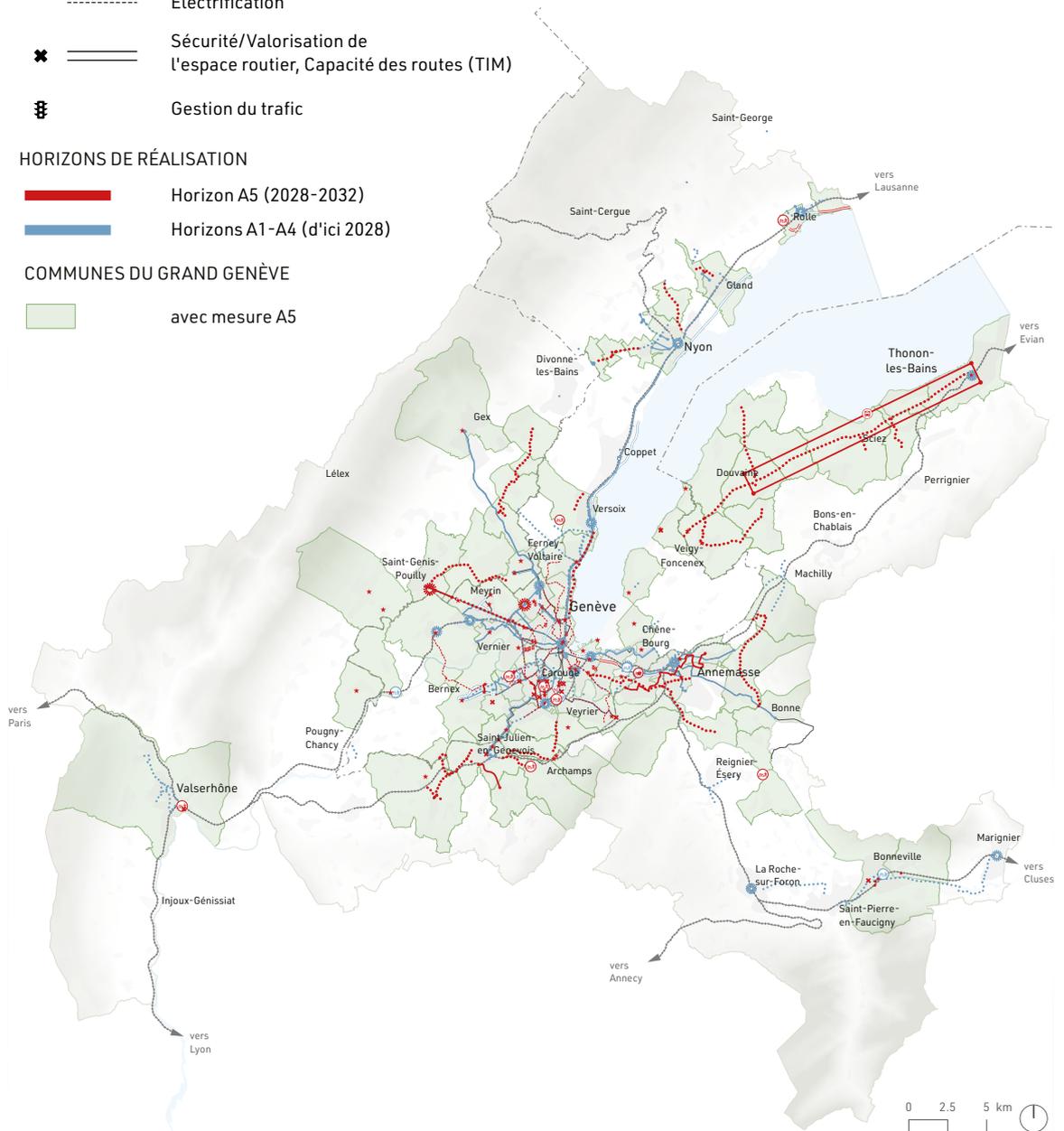
-  Aménagement modes doux
-  Interface multimodale
-  Pôle de mobilité (n° 30-85)
-  ———— Transport public sur rail
-  ———— Transport public sur route
- Electrification
-  Sécurité/Valorisation de l'espace routier, Capacité des routes (TIM)
-  Gestion du trafic

HORIZONS DE RÉALISATION

-  Horizon A5 (2028-2032)
-  Horizons A1-A4 (d'ici 2028)

COMMUNES DU GRAND GÈNÈVE

-  avec mesure A5



Pour toute demande concernant la cartographie : louca.lerch@etat.ge.ch

Documents, annexes et cartes : www.grand-geneve.org/pa5